

Pétition de l'Association des commissaires des cuisines scolaires du quartier de Saint-Gervais, pour le respect de leur^s activité^s bénévole^s au service des enfants de la Ville de Genève.

Le 15 avril 2019, la Ville de Genève, prenant prétexte de plaintes du GIAP, a suspendu l'activité des commissaires dès le 29 avril 2019.

Le directeur du Département de la cohésion sociale et de la solidarité invoque « un vrai malaise de la part des équipes du GIAP, qui accompagne les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire de l'école de Saint-Gervais ».

Le directeur ajoute « ce malaise trouve son origine dans le comportement jugé inadéquat de certains commissaires envers les enfants et les animatrices du GIAP ainsi que dans un manque d'organisation du service, qui conduit les équipes du GIAP à assurer des tâches qui ne sont pas les leurs ».

Lors de rencontres postérieures à ce courrier, entre le Département et le GIAP d'une part, l'Association des cuisines scolaires d'autre part, des faits objectivement graves ont été invoquée par le GIAP, à savoir le racisme envers les enfants et une attitude de discrimination à l'égard du sexe féminin.

En dépit de réitérées demandes, les faits invoqués qui portent atteinte à la réputation morale et sociale des commissaires n'ont jamais été démontrés tant par le GIAP que par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Dès lors que les accusations calomnieuses portées contre l'ensemble des commissaires, ne font pas l'objet de regrets et de rétractation de la part de leurs auteurs, nous prions le Conseil municipal de la Ville de Genève, respectivement le Grand Conseil, de faire respecter le droit d'être entendu, c'est-à-dire de faire valoir notre position quant aux accusations ténorisées dans un rapport que le GIAP et la Ville de Genève refusent de communiquer.

Genève, le 26 septembre 2019